



Règlement d'organisation des tournois Padel 2026

I. DISPOSITIONS GENERALES

❖ Objet :

- Le présent règlement encadre les compétitions nationales de padel sous l'autorité de la FTT (Fédération Tunisienne de Tennis).
- Le présent règlement est basé sur les statuts de la FTT (Fédération Tunisienne de Tennis).
- Les épreuves de Padel homologuées par la Fédération Tunisienne de Tennis sont les tournois amicaux, nationaux et internationaux organisés par les clubs,, sous l'égide de la Fédération Tunisienne de Tennis.

❖ Références :

Le présent règlement applique les règles de la FIP

❖ Licences :

- Tout joueur (tunisien ou étranger) souhaitant participer à une compétition de Padel doit être titulaire d'une licence fédérale pour l'année en cours.

II. ORGANISATION DES TOURNOIS NATIONAUX, SAISON 2026 :

- La saison de padel démarre le 01 janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année
- Un Masters sera organisé chaque année réunissant les 16 meilleurs joueurs et sera considéré comme un P2000 au niveau du classement. (un minimum de 6 compétitions nationales doit être joué par le joueur pour être éligible)
- Un championnat de Tunisie individuel pour les Tunisiens sera organisé chaque année réunissant les 16 meilleurs joueurs Tunisiens du classement à l'issue du dernier tournoi programmé dans la saison. (un minimum de 6 compétitions nationales doit être joué par le joueur pour être éligible)
- Un championnat de Tunisie Individuel des catégories jeunes pour les Tunisiens (U12, U14, U16 et U18) sera organisé chaque année.
- Le club organisateur doit adresser à la FTT, 15 jours avant la date du tournoi, un projet de fiche d'information (Fact-Sheet) dûment rempli, qui sera revu puis validé par la FTT.
- Le club organisateur doit envoyer à la FTT, au plus tard 48 heures avant le tirage au sort, la liste des inscrits pour vérification et validation.
- Chaque club organisateur doit être membre de la FTT pour l'année en cours. Les frais d'adhésion s'élèvent à 1000 dinars HT/club/an. La FTT veillera au strict respect de ces dispositions.

- Le tirage au sort des tournois se fait au siège de la FTT ou au siège du club organisateur (au minimum deux jours avant le début du tournoi). Au cas où, le tirage au sort se fait au niveau du club organisateur, une retransmission en live sur la page du club est obligatoire en cas d'absence d'un délégué fédéral pour plus de transparence du tirage. La date du tirage au sort doit être mentionnée sur la fiche d'information (Fact-Sheet) du tournoi. Aucun tirage au sort ne peut être refait sauf décision contraire de la FTT.
- La durée du tournoi est de sept jours. Toute modification doit être approuvée au préalable par la Fédération.
- Un seul tableau P1000 sera organisé par semaine.
- Le club qui va organiser un tableau P1000 ou P2000 doit obligatoirement organiser les tableaux hommes et femmes.
- Chaque club qui répond aux critères peut organiser un tournoi P2000 .
- Le club organisateur s'engage à faire disputer toutes les rencontres du tournoi sur ses propres courts. Toute modification doit être approuvée au préalable par la Fédération.
- Dans tous les tournois nationaux, la FTT est responsable de la désignation du staff arbitral. Celui-ci est pris en charge par le club organisateur. La Fédération fixe le nombre d'officiels désignés. (voir annexe)
- Le juge-arbitre a l'entière discrétion, en coordination avec la commission fédérale de l'organisation, de ne pas démarrer les compétitions tant que ces conditions ne sont pas remplies.
- Tout joueur (tunisien ou étranger) titulaire d'une licence fédérale pourra s'inscrire aux tournois nationaux organisés sous l'égide de la FTT.
- Le club organisateur doit mentionner, pour chaque tableau, les noms des joueurs à qui il souhaite octroyer des wild cards pour le tableau final,(2wc pour le tableau de 32 et 1wc pour le tableau de 16) et ce, avant le tirage au sort.

Le club réserve le même nombre de wc à la FTT dans chaque tableau. Si les wc de la FTT ne sont pas utilisés, un joueur de la liste prendra la place des wc.

Les wild cards peuvent être attribuées à tout joueur inscrit au tournoi dans le tableau dans lequel il est inscrit. (Chaque joueur a droit au maximum à 2 wild cards par saison par tableau)

- Le critère de sélection sera le dernier classement national par points à la clôture des inscriptions.
- Un joueur ne peut en aucun cas être accepté dans deux tournois se déroulant en même temps :

Catégorie	Nombre maximal d'équipes / Tableau	Conditions spécifiques	Prize Money
P25 Hommes*	128 équipes	Interdit aux joueuses classées dans le top 600 FTT	<u>Optionnel</u>
P25 Femmes*	128 équipes	Interdit aux joueuses classées dans le top 100 FTT	<u>Optionnel</u>
P50 Hommes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueurs classés dans le top 400 FTT	<u>Optionnel</u>
P50 Femmes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueuses classées dans le top 50 FTT	<u>Optionnel</u>
P100 Hommes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueurs classés dans le top 150 FTT	<u>Optionnel</u>
P100 Femmes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueuses classées dans le top 30 FTT	<u>Optionnel</u>
P250 Hommes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueurs classés dans le top 50 FTT	<u>Optionnel</u>
P250 Femmes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueuses classées dans le top 20 FTT	<u>Optionnel</u>
P500 Hommes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueurs classés dans le top 16 FTT	<u>Optionnel</u>
P500 Femmes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueuses classées dans le top 10 FTT	<u>Optionnel</u>
P1000 Hommes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueurs hors du top 100 FTT	Min. 4000 - <u>selon la taille du tableau</u>
P1000 Femmes	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueuses hors du top 100 FTT	Min. 4000 dinars, selon la taille du tableau
P2000 Hommes **	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueurs hors du top 100 FTT	Min. 8000 - <u>selon la taille du tableau</u>
P2000 Femmes **	32 équipes (28 + 4 WC)	Interdit aux joueuses hors du top 100 FTT	Min. 8000 dinars, selon la taille du tableau

* : les tournois P25 peuvent être organisés en parallèles avec les autres tournois.

** : Un tournoi p2000 peut être organisé suite à la réponse à l'appel à candidatures lancé par la FTT.

Pour le P2000 et P 1000 : le club qui les organisera devrait obligatoirement faire les 2 tableaux (Hommes et Femmes)

Nombre des courts	2 courts	3 courts	4 et 5 courts	6 courts et +
Juge Arbitre	X	X	X	X
1 ^{er} Juge-arbitre adjoint			X	X
2 ^{ème} Juge-arbitre adjoint				X

- Les prix seront attribués de manière équitable en termes de genre et répartis uniformément sur l'ensemble du territoire, en respectant les principes de justice et d'équité.
- Les prix doivent être distribués dans un délai maximum de 15 jours à partir de la clôture du tournoi.
- Tout prix annoncé doit être attribué, indépendamment du nombre et du classement des paires engagées.
- Si le tournoi ne se déroule pas jusqu'à son terme, les prix doivent être partagés entre les paires encore en compétition, en fonction de l'avancement du tableau.
- Dans les tournois jeunes, il est strictement interdit d'inclure des sommes d'argent dans le prize money.
- Afin d'assurer une uniformité dans la distribution des prix pour tous les tournois P1000 & P2000, la FTT recommande la répartition minimale suivante :

Répartition par joueur	<i>Tous les tableaux</i>
<i>Vainqueur</i>	25%
<i>Finaliste</i>	12,5%
<i>Demi-Finaliste</i>	6,25%

III. ORGANISATION DES TOURNOIS AMICAUX SOUS L'EGIDE DE LA FTT :

Les tournois amicaux sont soumis aux conditions suivantes :

- Aucun **point de classement** ne sera attribué.
- **Aucune désignation officielle d'un juge-arbitre** ne sera faite par la Fédération.

La demande d'organisation d'un tournoi amical sous l'égide de la FTT doit être adressée à la Fédération au moins 15 jours avant la date prévue pour le début de la compétition et soumis à l'accord préalable de la FTT.

IV. PARTICIPATION AUX TOURNOIS

- Tout joueur (tunisien ou étranger) souhaitant participer à une compétition organisée par la FTT ou sous son égide doit être affilié individuellement à la FTT via la licence fédérale Padel.
- L'inscription individuelle d'un joueur auprès de la FTT doit être réalisée via la licence fédérale padel ou à travers une licence fédérale à travers son club.

LES CATEGORIES VALIDEES PAR LA FTT POUR LES TOURNOIS COMPTANT POUR LA SAISON 2026 SONT :

• Juniors (U12, U14, U16, et U18)	• P50 (H & F)
• P100 (H& F)	• P250 (H & F)
• P500 (H & F)	• P1000 (H & F)
• P25 (H& F)	• P2000 (H & F)

PMIXTE OPTIONNELLE

V. REGLES D'ORGANISATION D'UN TOURNOI

HOMOLOGATION D'UNE CATÉGORIE

- Pour qu'une catégorie soit homologuée, le nombre minimum d'inscriptions doit être de 8 paires.
- Les paires sont sélectionnées en fonction de l'ordre de classement des points cumulés.

LOGO FTT

- L'organisateur par la FTT doit garantir la visibilité du logo de la FTT sur tous les supports de communication liés aux tournois.

LE DROIT D'INSCRIPTION

- Pour les catégories P25, P50, P100, P250, P500, P1000 et P2000, Hommes et Femmes, le montant maximal du droit d'inscription est de 70 DT par joueur et par catégorie, dont 10 dinars par joueur/catégories seront versés à la Fédération.
- Pour les catégories Jeunes, le montant maximal du droit d'inscription est de 50 DT par joueur et par catégorie, dont 10 dinars par joueur/catégories seront versés à la Fédération.
- Il est interdit de s'inscrire à plus de deux tableaux dans un tournoi.

NOMBRE DES MATCHES

- Le juge-arbitre s'assurera qu'aucune catégorie ne comporte plus de 3 matchs par journée.

VI. CONDITIONS NECESSAIRES POUR ACCUEILLIR UN TOURNOI SOUS L'EGIDE DE LA FTT

1. Demande officielle envoyée à la FTT par courrier électronique pour organiser un tournoi.
2. Pistes de padel répondant aux dimensions et spécifications standards de la fédération internationale de padel (FIP) et homologués par la FTT
3. Le club doit être sécurisé pour les participants, les spectateurs, les organisateurs, ainsi que leurs biens par la présence d'un ou des agents de sécurité.
4. Un éclairage adéquat (pour les tournois qui nécessitent des matchs joués la nuit) selon les normes requises par la FIP
5. Fournir des balles de Padel appropriées
6. Vestiaires pour les joueurs.
7. Parking à proximité.
8. Rémunérer le juge arbitre / arbitre mis à disposition par la FTT selon le barème de la FTT

VII. CREATION DES TABLEAUX

- L'ensemble des paires engagées dans la compétition devra être classé de la position 1 à N selon le poids de la paire, défini par le cumul des points individuels des deux joueurs la composant.
- En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs paires, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre afin de déterminer leur positionnement dans les poules ou les tableaux.
- les paires seront :
 - ❖ Soit identifiées en tant que Têtes de Série (TS), en fonction de leur classement,
 - ❖ Soit numérotées et affectées à des groupes conformément à leur position dans le classement.
- Le tirage au sort et la création du tableau suivra les règles de la FIP.

REPLACEMENT :

- Une fois le tirage au sort effectué, aucun remplacement n'est autorisé.

ABANDON EN COURS DE MATCH :

- En cas d'abandon en cours de match, quel que soit le score, le résultat sera la défaite de la paire dont le joueur a abandonné et la victoire attribuée à l'adversaire. Le joueur ayant abandonné ne peut pas participer dans un autre tableau dans le même tournoi après son abandon.

ERREURS ADMINISTRATIVES :

- En cas d'erreur relative à l'acceptation d'un ou plusieurs joueurs dans le tableau final, constatée après le tirage au sort, la procédure suivante sera appliquée :
 - ❖ Le ou les derniers joueurs initialement acceptés dans le tableau final seront transférés vers le tableau des qualifications, s'il en existe un. Si NON, le ou les joueurs devront être remplacés par d'autres de rangs similaires
- En cas de désistement d'une tête de série après le tirage au sort et avant le début des qualifications, la procédure suivante sera suivie :
 - ❖ Le tableau ne sera pas réajusté.
 - ❖ L'équipe défaillante sera remplacée par la meilleure classée non tête de série du tableau final. La place laissée vacante sera occupée par la première équipe du tableau des qualifications.

La même procédure sera appliquée pour le tableau des qualifications.

- En cas d'omission :
 - ❖ Si une équipe figure dans le tableau final, elle prendra sa position initiale et sera remplacée par la dernière tête de série.
 - ❖ Si l'équipe ne figure pas dans le tableau final, elle prendra sa position initiale, l'ordre des têtes de série sera rétabli, et la dernière paire de joueurs du tableau final sera transférée dans le tableau des qualifications.
 - ❖ Si le tableau des qualifications a déjà démarré, les derniers joueurs du tableau final devront disputer un tour préliminaire.

N.B. : Toute erreur constatée dans les tableaux doit être signalée par écrit à la FTT et par l'équipe concernée, au moins 48 heures avant le début du tournoi.

- Dans ce cas, une commission composée du juge-arbitre, du directeur du tournoi et du responsable de l'arbitrage examinera la situation et prendra la décision appropriée.
- Pour tout autre cas non prévu dans les règles de l'organisation des compétitions individuelles, les règlements de la FIP s'appliqueront.

VIII. FORMATS DES MATCHS EN COMPETITIONS NATIONALES

FORMAT DES MATCHS

- Pour les phases jusqu'aux quarts de finale, tous les matchs des catégories P25, P50, P100, P250 et P500 hommes et femmes, se jouent au meilleur des 2 sets de 6 jeux. En cas d'égalité à 6 jeux, un tie-break de 7 points est disputé. En cas d'égalité des sets, un super tie-break de 10 points est joué.

- À partir des demi-finales, et pour toutes les catégories susmentionnées, tous les matchs se jouent au meilleur des 3 sets de 6 jeux. En cas d'égalité à 6 jeux, un tie-break de 7 points est joué. En cas d'égalité des sets, un troisième set de 6 jeux est disputé.
- Pour tous les tournoi P1000 et P2000 , les matchs seront joués selon le règlement de la FIP (star point pour la saison 2026) . Jusqu'aux demies finales, les matches se jouent au meilleur des 2 sets de 6 jeux. En cas d'égalité à 6 jeux, un tie-break de 7 points est disputé. En cas d'égalité des sets, un super tie-break de 10 points est joué.
- Le temps d'échauffement pour chaque match est de 5 minutes.
- Tout joueur/joueuse étranger/étrangère souhaitant participer à un tournoi sous l'égide de la FTT devra obligatoirement s'associer à un joueur/joueuse de nationalité tunisienne.
- Aucun cas ne sera accepté pour une paire composée deux joueurs étrangers.

IX. REGLES POUR LES JOUEURS

AGE

- L'âge minimum requis pour participer aux compétitions adultes est de 12 ans révolus à la date limite d'inscription fixée par l'organisateur du tournoi.

OBLIGATIONS

- Le joueur doit se présenter au club au moins 30 minutes avant l'heure de son match et confirmer sa présence auprès du bureau du juge-arbitre. Si un joueur ou une équipe n'est pas présente 20 minutes après le temps prévu pour le match, la juge arbitre peut décider de la déclarer éliminée par W.O. (Walk-Over). Si les deux équipes ne sont pas présentes 20 minutes après le temps prévu, le juge arbitre peut les déclarer éliminées du tournoi.

LICENCE PADEL

- Les joueurs participant aux tournois doivent être en possession d'une LICENCE PADEL valide pour la saison 2026.

CLASSEMENT

- Le classement en Padel est individuel.

ASSIMILATION

- Une demande d'assimilation peut être demandée par tout joueur évoluant à l'international ou pour toute fille voulant évoluer dans le tableau des garçons.
- Toute demande d'assimilation doit être adressée à la Fédération à l'adresse suivante : padel@ftt.tn, et ce, au plus tard 3 jours avant le début du tournoi.

- Les tableaux ci-bas sont les règles d'assimilation à utiliser, la Direction technique nationale peut déroger à ces règles en cas de besoin et au cas par cas.
- Pour les femmes souhaitant participer aux tableaux des hommes et pour cela le tableau d'assimilation suivant sera pris en considération :

Classement dames	Equivalence Messieurs
1 à 5	40
6 à 10	110
11 à 30	200
31 à 100	350
101 et plus	500

Pour les joueurs étrangers et tunisiens évoluant à l'étranger :

- les joueurs étrangers et tunisiens évoluant à l'étranger peuvent se voir attribuer une assimilation dans le classement FTT selon qu'il évolue dans un classement FIP, un classement national (d'un autre pays).

S'il évolue dans plus d'un classement à l'étranger, le meilleur classement sera retenu. Pour les joueurs Tunisiens évoluant à l'étranger, leur assimilation leur attribue le même nombre de points dans le classement que le classement auquel ils seront assimilés. S'ils atteignent un plus grand nombre de points en compétition nationale, ce nombre de points sera retenu dans le classement.

- Si le joueur a un classement FIP, l'assimilation se fera selon le tableau suivant :

MESSIEURS			DAMES		
Meilleur Ranking FIP	N	N-1 à N-3	Meilleur Ranking FIP	N	N-1 à N-3
1 à 250	1	1 / 2	1 à 150	1	1 / 2
251 à 300	2	3	151 à 250	2	3/4
301 à 400	3	4	251 à 300	3	5/6
401 à 500	4	5	301 à 400	4	5
501 à 600	5	10	401 à 500	5	6
601 à 700	7	20	501 à 600	6	10
701 à 800	8	30	601 et plus	Selon DTN	Selon DTN
801 et plus	Selon DTN	Selon DTN			

- Si un joueur a un classement régional/national, l'assimilation sera faite en appliquant une pondération selon le pays dans lequel il/elle évolue

- ❖ **Groupe 1** (Espagne et Argentine) : pondération à 95 % du classement.
Exple, si un joueur est classé 40ème en Espagne son assimilation sera de $40 \times (1 - 0,95) = 2$
- ❖ **Groupe 2** (Italie, Portugal, France) : pondération à 90 % du classement.
Exple, si un joueur est classé 20ème en France son assimilation sera de $20 \times (1 - 0,9) = 2$
- ❖ **Groupe 3** (tous les autres pays inscrits à la FIP) : sera traité au cas par cas par la commission technique de la fédération.

Pour les joueurs classés au tennis :

Toute demande d'assimilation sera traitée au cas par cas.

- L'assimilation est accordée par la Direction Technique Nationale, sous certaines conditions, en fonction du classement national et international en tennis et Padel.

X. CALENDRIER DES COMPETITIONS

GESTION DE CALENDRIER

- Le calendrier annuel des compétitions est établi et géré par la FTT.
- Chaque club est autorisé à organiser une seule étape du calendrier national pour la saison en cours. Toutefois la FTT se réserve le droit d'étudier toute dérogation.

XI. LE CLASSEMENT

- Le classement de Padel doit respecter les règles suivantes :
- Le classement par points sera sur 1 année glissante semaine par semaine.
- Le classement de Padel est basé sur les 12 meilleurs résultats obtenus par chaque joueur au cours des 12 derniers mois sur une année glissante. Si un joueur n'a enregistré que 12 résultats ou moins durant cette période, tous ses résultats seront pris en compte.
- Le classement de Padel FTT est publié sur le site de la FTT. Il existe deux classements distincts : un classement général et un classement féminin. En raison de la possibilité pour les femmes de participer à certaines compétitions masculines, il n'y a pas de classement mixte.
- Le classement sera publié le premier lundi de chaque semaine sur le site de la FTT.

XII. LA REPARTITION DES POINTS

Tableau 32 :

	<i>Vainqueur</i>	<i>Finaliste</i>	<i>Demi-Finales</i>	<i>Quarts De Finale</i>	<i>1/8De Finale</i>	<i>1/16 De Finale</i>	<i>DTQ</i>
<i>P2000</i>	2000	1600	1400	1200	600	300	100
<i>P1000</i>	1000	800	700	600	300	150	50
<i>P500</i>	500	400	375	300	200	100	20
<i>P250</i>	250	200	150	100	75	30	10
<i>P100</i>	100	80	70	50	30	15	5
<i>P50</i>	50	30	20	10	5	3	1
<i>P25</i>	25	15	10	5	3	1	0

Tableau de 16 :

	<i>Vainqueur</i>	<i>Finaliste</i>	<i>Demi-Finales</i>	<i>Quarts De Finale</i>	<i>1/8De Finale</i>
<i>P2000</i>	2000	1400	1100	800	300
<i>P1000</i>	1000	700	550	400	150
<i>P500</i>	500	350	300	150	75
<i>P250</i>	250	175	150	100	75
<i>P100</i>	100	75	60	25	10
<i>P50</i>	50	28	17	7	3
<i>P25</i>	25	14	8	3	1

Tableau de 8 :

	<i>Vainqueur</i>	<i>Finaliste</i>	<i>Demi-Finales</i>	<i>Quarts De Finale</i>
<i>P1000</i>	1000	600	400	100
<i>P500</i>	500	300	250	125
<i>P250</i>	250	150	100	63
<i>P100</i>	100	70	50	20
<i>P50</i>	50	26	15	5
<i>P25</i>	25	12	6	2

XIII. LE BLOCAGES DE CLASSEMENT

- Blocage pour cause de maternité
 - Les joueuses adhérentes qui, en raison d'une maternité, n'ont pu participer aux compétitions pendant au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement. Pour pouvoir bénéficier d'un blocage de classement, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par la joueuse. Il s'appliquera durant 12 mois à compter de la fin de la période d'arrêt de 5 mois.
- Blocage pour raison médicale
 - Les joueurs classés, pour des raisons de santé, n'ont pu participer aux compétitions au moins 5 mois consécutifs au cours des 12 derniers mois, pourront bénéficier d'une mesure de blocage de leur classement. Pour pouvoir bénéficier de ce blocage, aucun match ne doit avoir été disputé entre la fin de la période de 5 mois d'arrêt et la demande. Le classement bloqué sera le dernier classement publié suite au dernier tournoi disputé par le joueur.
 - Lors de la reprise de compétition, ce joueur bénéficiera de ce classement bloqué uniquement pour les tournois ; ce nombre est limité à 5.

LES INFRACTIONS

- Les joueurs, spectateurs, administrateurs et toutes les personnes présentes dans la zone des terrains doivent respecter le code de conduite et d'éthique, conformément au règlement intérieur de la FTT.

Note importante :

La Fédération Tunisienne de Tennis se réserve le droit d'apporter, à tout moment de l'année sportive, toute modification jugée nécessaire au présent Règlement d'Organisation des Compétitions de Padel, notamment pour des raisons d'ordre organisationnel, réglementaire ou d'intérêt général.